Édito

Pour l'élaboration et la mise en place de tous les grands projets qui concernent notre commune, vos élus et moi-même avons toujours privilégié la concertation. Les citoyens doivent avoir librement accès à l'information afin de se faire leur opinion en toute liberté et de la faire connaître par la suite aux élus. Leurs remarques peuvent alors être prises en compte. Ce principe est à la base même de la démocratie.
À travers deux événements importants pour notre commune et qui font l'actualité, nous pouvons constater la validité de cette démarche.

La réforme gouvernementale des rythmes scolaires que nous devons appliquer à partir de la rentrée prochaine, nous avons voulu la faire dans cet esprit de concertation. Nous avons ensemble fait le choix de la repousser à la rentrée prochaine afin de laisser le temps à tous les acteurs (parents d'élèves, enseignants, ATSEM et tous les acteurs éducatifs tels que notre partenaire, le Centre de Loisirs) de s'emparer des enjeux de cette réforme et de contribuer à sa définition pour notre Ville. Les réunions ont été nombreuses et ont permis à tous de donner leur avis et de mesurer collectivement les contraintes qui s'imposent, notamment financières : la mise en place de cette nouvelle organisation représente 400 000 € par an pour le budget communal. En prenant en compte les retours qui nous sont parvenus, nous sommes prêts pour la mise en place de ces nouveaux rythmes.

Pour le projet de « l'autoroute ferroviaire », nous avons là aussi voulu que les Tarnosiens aient leur mot à dire. Cela n'a pas été sans mal, et malgré mes demandes, la réunion publique consacrée à cette « autoroute ferroviaire » et en présence des porteurs du projet n'a pu être organisée que quelques jours avant la fin de l'enquête publique. À cette même réunion, certaines des personnes présentes à la tribune n'ont pas manqué de montrer un certain mépris pour les citoyens et leur opinion. Je le réaffirme haut et fort, il n'est pas question pour nous que les Tarnosiens soient dessaisis d'un dossier qui pourrait avoir des conséquences majeures et néfastes pour la qualité de vie à Tarnos.
Certains pensent que toutes les décisions devraient être prises par des experts. Ce n'est pas ce que nous souhaitons à Tarnos. À nous de donner toutes les informations afin que les citoyens puissent se faire eux-mêmes experts. C'est le sens de la démocratie, cette démocratie qu'il devient urgent de régénérer.

Jean-Marc LESPADE,
Maire de Tarnos

A la rentrée, l'école passe à 4 jours ½ !

La semaine scolaire répartie sur 4 jours ½ entrera en vigueur à Tarnos à la rentrée. L'organisation est prête, après un travail collectif qui aura duré deux ans. Ce travail de concertation aura réuni personnel éducatif, centre de loisir, représentants des parents d'élèves et services municipaux.
Trois grands principes fixés par la Ville ont guidé ces réflexions sur les nouveaux Temps d'Activité Périscolaires (TAP) : gratuité, qualité et égalité.
Riche de l'apport de spécialistes des rythmes de l'enfant et d'une réflexion entamée bien avant la réforme, il a été décidé de placer les TAP en fin de journée pour une durée d'au moins 1h. Ces TAP s'organiseront autour de parcours éducatifs (sport, culture, bricolage, citoyenneté...) sur la base de diverses thématiques. Sur place, l'encadrement et l'organisation seront gérés conjointement par du personnel diplômé de la ville et du centre de loisirs. Pour que la mise en pratique de cette réforme soit réellement profitable aux enfants, la Ville a choisi de mettre en place un taux d'encadrement suffisamment important, au-delà du simple respect de la réglementation (qui oblige à 1 adulte pour 18 enfants).
Cette organisation a également été présentée au Conseil municipal du 19 juin, après la dernière réunion de concertation. Pour la municipalité, qui a été attentive à ce que les coût du projet soient maîtrisés, cette réforme des rythmes scolaires (décidée par le gouvernement au niveau national sans compensation financière sérieuse) pèsera près de 400 000 € supplémentaires par an au budget.
Une plaquette reprenant toutes les informations pratiques a été remise aux familles. Vous pouvez la retrouver sur le site de la ville, ainsi que les formulaires d'inscriptions.

Les Tarnosiens se mobilisent en nombre contre le terminal d'autoroute ferroviaire !

Deux réunions publiques, une manifestation, et chaque fois, entre 300 et 350 citoyennes et citoyens !
Souvent différents d'une mobilisation à l'autre, vous êtes venus nombreux exprimer votre rejet du projet d'installation d'un terminal d'autoroute ferroviaire dans notre ville. Ce rassemblement des Tarnosiennes et des Tarnosiens de tout âge et de toute sensibilité était à l'image du Conseil municipal. Deux des trois motions* rejetant ce projet ont été votées à l'unanimité lors de la séance extraordinaire du mardi 3 juin.
La veille, Monsieur le Maire, à force d'insister auprès des autorités compétentes, avait finalement réussi à obtenir, avant la fin de l'enquête publique, l'organisation par le Commissaire enquêteur d'une réunion publique avec les porteurs de projets. Les responsables de Lorryrail, du bureau d'études environnementales EGIS, de RFF, de la DREAL et Eric Guilloteau pour le Conseil régional étaient présents. La réunion a duré près de 4h durant lesquelles plusieurs de ces intervenants ont affirmé que le dossier était trop compliqué pour être compris correctement par les Tarnosiens. Le public, qui comptait également des intéressés des communes voisines, a montré au contraire à quel point il s'était instruit du dossier, enchaînant les prises de parole et les questions de qualité.
Interrogé à plusieurs reprises par Jean-Marc Lespade, le Commissaire enquêteur a dû reconnaître que, comme le Maire, les techniciens de la ville et les citoyens, il n'avait pas pu accéder au contrat de concession signé entre l'État et le porteur du projet LorryRail, avant même que ne commence l'enquête publique. Pour Jean-Marc Lespade, cette non-transparence sur un document aussi fondamental retire tout crédit à cette enquête publique.

* Lire le compte-rendu de la séance du 3 juin sur le site www.ville-tarnos.fr, rubrique Conseil municipal.

Les résultats de l'enquête publique retardés suite à un oubli !

Le long du tracé de l'autoroute ferroviaire, d'autres communes ont également dénoncé ce projet. Ainsi, nos voisins boucalais ont adopté à l'unanimité le 3 juin une motion défavorable à l'implantation du terminal. Les élus tarnosiens ont demandé au Conseil communautaire de prendre position officiellement contre, allant au-delà du simple avis qu'il doit donner sur la modification du PLU de Tarnos induit par l'installation d'un terminal sur le site de Setrada.
À Tarnos, l'enquête publique s'est achevée le 5 juin. Conformément à la loi, elle aurait dû avoir lieu dans l'ensemble des communes concernées par le tracé. **Or, 21 villes ont été oubliées.** Une étude complémentaire va donc être lancée pour y remédier, reportant d'autant plus les résultats de l'enquête publique.
La Commission d'enquête va analyser les avis puis interroger le concepteur du projet. Celui-ci a un mois pour répondre. La Commission d'enquête rendra alors ses conclusions au Préfet du Pas-de-Calais, coordonnateur du projet, qui décidera d'autoriser ou non la réalisation du projet. Les recours pourront alors être déposés. Le Maire a d'ores et déjà prévenu qu'il utiliserait tous les moyens qui sont à sa portée pour empêcher ce projet d'aboutir. Les Tarnosiens aussi.

ZOOM SUR...

Les Pass Tarnosiens pour le festival Les Océaniques sont en vente à l'Hôtel de Ville au tarif préférentiel de 15 €. N'hésitez plus et courez acheter votre place !
Renseignements : 05 59 64 49 35

Publications municipales : il n'y aura pas de Tarnos Contact durant l'été

La prochaine publication sera le Tarnos Magazine de septembre.

ACTUALITÉ

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 13 mai

Fonctionnement du Conseil municipal :
Le Conseil municipal adopte son règlement intérieur, pour la durée du mandat.

Désignations de délégués :
Le Conseil municipal désigne parmi ses membres, les élus chargés de représenter la Commune au sein du Syndicat Mixte du bas Adour, du Comité Stratégique Territorial du port de Bayonne et de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL).

Commissions communales :
Le Conseil municipal adopte la création d'une commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées qui a pour mission de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
Dans le cadre de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), le Conseil municipal propose au Directeur Départemental des Finances Publiques, une liste de 32 contribuables parmi lesquels il choisit 8 commissaires titulaires et autant de suppléants. La CCID a un rôle d'intervention en matière de fiscalité locale.

Crèche Antoine de Saint-Exupéry :
Dans le cadre de la réalisation de la crèche Antoine de Saint-Exupéry, un plan d'aménagement autour du bâtiment a été conçu par les services municipaux afin de permettre la circulation, l'accès et la sécurité des usagers. Le Conseil municipal sollicite le Conseil Général des Landes à travers le Fonds d'Équipement des Communes pour mettre en place une demande de subvention qui permettrait la réalisation d'une voie et de stationnements aux abords de la future crèche.

Aménagement urbain :
Le Conseil municipal décide d'acquérir, à l'euro symbolique, les voies, réseaux divers et espaces verts du lotissement Estienon d'une superficie totale de 13 518 m².
Afin de permettre la maîtrise du développement urbain de son territoire, la Commune a acquis depuis plusieurs années des propriétés bâties et non-bâties. L'une d'elles, la propriété « Graciet », est destinée à recevoir, après démolition, un programme immobilier correspondant à la volonté de la Commune de densifier son centre-ville et compatible avec le projet de Bus à haut Niveau de Service.
Dans ce cadre, le Conseil municipal autorise l'organisation d'un appel à candidatures pour la réalisation de ce programme.
Dans le cadre du programme immobilier « Goya II », le COL et le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) ont pour objectif commun la construction de logements locatifs sociaux, gérés par le FJT. Ces logements sont destinés à accueillir temporairement un public jeune en situation précaire, étudiant ou bénéficiant d'un programme d'insertion professionnelle. Le Conseil municipal décide d'approuver la convention à intervenir entre la Commune de Tarnos, la Communauté de Communes du Seignanx, le COL et le FJT afin de formaliser les engagements de chacun dans ce projet.
Dans le cadre du programme immobilier « Loustaunau », le Conseil municipal décide de nommer les voies le desservant et ouvertes à la circulation publique de la manière suivante: « rue Lise et Artur LONDON », « allée Hélène et Jacques SOLOMON », « allée Maï et Georges POLITZER » et « place Lucie et Raymond AUBRAC ».

Associations :
Le Conseil municipal approuve les conventions de partenariat à intervenir avec les associations sportives tarnosiennes et le Comité Départemental de Ball-Trap.
L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) a pour projet de prendre en charge les frais administratifs et de validation de permis de ses nouveaux jeunes adhérents. Dans ce cadre, le Conseil municipal attribuer à l'ACCA une subvention exceptionnelle à hauteur de 300 €.
La Commune de Tarnos possède le label « Commune Sport pour tous ». Dans ce cadre, l'association « Aquitaine Sport pour tous » invite la Commune à devenir adhérente et à bénéficier des programmes qu'elle propose pour la promotion de la pratique des activités physiques et sportives en Aquitaine. Le Conseil municipal a accepté cette adhésion.

Comité des Fêtes :
Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes. Cette convention prévoit que la Commune verse au Comité une subvention de 30 000 €, lui permettant de mener à bien différentes animations favorisant le dynamisme de la vie locale et tout particulièrement l'organisation des fêtes locales.

Éducation :
Dans le cadre des actions du Foyer socio-éducatif auprès des élèves du collège Langevin Wallon, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention complémentaire à hauteur de 2 500 € qui s'ajoute à la subvention initiale de 2 500 € attribuée lors du vote du budget.

Culture :
Afin de remplacer le piano de l'auditorium de l'école de musique, le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil général des Landes.

Environnement :
L'État a décidé de remplacer le Réseau National d'Alerte (RNA) par le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) qui rassemble plusieurs outils de diffusion en cas de crise (sirènes, SMS, Internet). Afin de définir les modalités de raccordement de ces moyens d'alerte, le Conseil municipal décide d'approuver la convention à intervenir entre la Commune, le SIAEP (propriétaire du château d'eau) et l'État.
En sa qualité de gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral, la Ville est engagée dans un programme de restauration et d'entretien de l'étang des pistes à travers, notamment, les opérations d'arrachage manuel de la Jussie. Dans ce cadre, le Conseil municipal demande de pouvoir bénéficier de subventions de la part du Conseil général des Landes et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
Au mois de mars dernier, la Commune a été désignée par le Préfet pour porter l'animation et la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 – Zone humide du Métro pour la période 2014-2016. Afin de mener à bien cette démarche, le Conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel pour 2014 et autorise Monsieur le Maire à engager des demandes de subventions auprès de différents partenaires (Etat, Europe, Agence de l'Eau).

Redevance GRDF :
Le Conseil municipal a fixé le montant de la redevance au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution de gaz et prévoit sa revalorisation annuelle.

Déclassement de matériel :
Le Conseil municipal décide de déclasser du domaine public une plieuse manuelle ne répondant plus aux besoins de la collectivité et de la proposer à la vente.

Ressources humaines – Élus et personnel communal :
En vertu de la loi du 3 février 1992, chaque conseiller municipal bénéficie d'un droit à la formation permettant de faire face à la complexité de la gestion locale. Le Conseil municipal adopte les orientations données à la formation des élus dans les limites budgétaires prévues par la loi.
Afin de prendre en compte l'évolution des besoins des services ainsi que les évolutions de carrière des agents, le Conseil municipal modifie le tableau des effectifs 2014.
La Ville de Tarnos a signé en 2009 une convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Landes concernant le service de médecine préventive. Le Conseil municipal approuve un avenant actualisant et précisant la participation financière de la Commune.
La Ville de Tarnos a signé en 2011 une convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Landes concernant le service retraites et protection sociale. Le Conseil municipal approuve un avenant prolongeant d'un an cette convention.

EXPRESSION DES ÉLUS

Élus communistes et républicains

Le Gouvernement a annoncé les grandes lignes de sa réforme territoriale. Le redécoupage et la fusion des régions sont menés sans concertation avec les élus locaux, en dehors de quelques discrets entretiens à l'Élysée dont nous ne saurons rien, et au mépris de l'avis des Français. Cette mesure nous est vantée comme permettant de réaliser des économies. Nous en doutons ! Elle ne fera que contribuer à éloigner les élus des citoyens et les citoyens des décisions politiques. C'est une attaque de plus contre la démocratie locale. Le projet de l'autoroute ferroviaire se construit lui aussi sur ce même mépris des citoyens. Toutes les personnes présentes à la réunion publique du 2 juin ont pu le constater et pourtant, les questions pointues et avisées que les Tarnosiens et les habitants des villes voisines ont posées lors de cette réunion, démontrent s'il en était besoin que les citoyens sont bien plus à même de prendre des décisions qui les concernent que de prétendus « experts ».
Élus communistes et républicains : Jean-Marc Lespade, Isabelle Nogaro, Alain Perret, Francis Dubert, Christian Gonzales, Gisèle Baulon, Jean-Pierre Dubus, Iris Cambronero, Danielle Destouesse, Martine Perimony-Benassy, Nicole Corrihons, Christophe Garans, Nelly Picat, Elisabeth Mounier, Thierry Sallaberry, Rodolphe Aja, Emmanuel Saubiette et Stéphane Laurent.

Élus PS et apparentés

Ces dernières semaines, nous nous sommes beaucoup mobilisés pour analyser très précisément le projet d'AFA*. La réunion publique du 2 juin, a conforté notre opinion sur ce projet qui nous semble inacceptable à plusieurs niveaux. Ce projet ne bénéficie d'aucune subvention européenne votée à ce jour, ne s'inscrit pas dans le programme de fret européen qui combine différents moyens de transport (mer, route, fer ...), ne crée pas d'emplois de façon significative, n'est pas rentable avant 15 à 22 ans, vient modifier les règles d'urbanisme construites depuis plus de 30 ans, modifie notre environnement, allonge le temps de transport des habitants de ce bassin de vie, compromet le projet cap 2020 de Turbomeca, met en danger les employés de cette zone industrialo-portuaire, repose sur des études d'impact sonore incomplètes, ne prend pas en compte le développement commercial des Allées Shopping... et coûte des centaines de millions d'euros... Autant d'arguments qui mobilisent largement le groupe PS tarnosien contre l'AFA* !
**AFA : Autoroute Ferroviaire Atlantique*
Élus PS et apparentés : Danièle Birles, Alain Coutier, Isabelle Dufau, Anne Dupré, Lucien Hervelin, Thierry Lecerf et Maryse Saint Aubin.

Parti de gauche

La rentrée sera marquée par la mise en place des rythmes scolaires dans nos écoles primaires. Sur décision d'État, la semaine passe de 4 à 4,5 jours de classe, le mercredi matin étant choisi.
Fort de deux années de préparation mais surtout de concertation avec l'ensemble des intervenants du champ scolaire (enseignants, structures associatives, représentations des parents), les élus ont pris la mesure des enjeux à venir. Des horaires redéfinis, une pause méridienne réévaluée, mise en place de nouveaux temps périscolaires, toutes ces modifications ont un impact important, autant sur le plan financier, organisationnel et technique.
Par contre, pour les parents peu de changement, les jours classiques (sortie à 16h30) les mercredis matins, pour les parents qui travaillent transport et restauration possible au centre de loisirs. A n'en point douter, tout le travail mené en amont sera bénéfique pour répondre à l'intérêt principal, le bien-être de nos enfants.
Mise en place d'une adresse email : pgtarnos@laposte.net, vous pouvez nous contacter.
Élus Parti de gauche : Geneviève Montaucet, Cathie Bisbau et Bernard Lapébie.

Alternance 2014

Nous tenons à saluer tous les bénévoles du Comité des Fêtes et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite des fêtes 2014.
« C'est compliqué » a répondu notre maire à notre demande d'instauration du SMA (service minimum d'accueil) : la récente grève du service public a de nouveau pénalisé les parents de nos élèves. Non, Monsieur le Maire, quand on veut on peut, à condition de ne pas être dogmatique.
Belle unanimité contre le projet LORRY RAIL si ce n'est l'abstention des élus du Parti de Gauche au conseil du 3 juin. Nous contestons vivement la réalisation de ce terminal néfaste pour notre commune déjà bien dotée en industries dangereuses et polluantes. Ce combat, nous allons le mener ensemble, habitants, élus et association, sans ambition politico-politicienne. Ce sera âpre et long mais dans la lutte du pot de terre contre le pot de fer, notre détermination fera la différence. Tarnos ne sera pas soutenue par les communes voisines pourtant impactées mais laissons-là les querelles de clochers et faisons l'union sacrée car c'est le territoire entier de notre bassin de vie qui en pâtira. On s'aperçoit qu'un élu ne peut être à la fois juge et partie même pour l'intérêt des populations...
Élus Alternance 2014 : Antoine Roblès, Virginie Faure-Deflandre et Michel Poulaert.

Tarnos pour Tous

GRÈVE À ADA : le 12 juin, les salariés se sont mis en grève pour protester contre les propositions de la direction. En résumé, baisse de salaire de 20 % et du chômage technique ou alors passage de 35 à 40 heures sans augmentation de salaire et… du chômage technique ! Si ces propositions ne sont pas acceptées par le personnel, menace de se tourner vers les polonais. Si ce n'est pas du chantage, ça y ressemble. Donc, MA Delavenne pour TARNOS POUR TOUS est allée soutenir ce 12 juin les salariés dans leur combat. Elle était la seule élue du conseil municipal !
LES CHASSEURS EN COLÈRE ! Devant les atermoiements de M le Maire pour construire une maison de la chasse, les chasseurs ont montré leur colère en éviscérant publiquement deux sangliers devant la mairie. Cette promesse récurrente depuis des années n'a jamais été tenue. On ne peut pas leur demander de réguler le nombre de ces bêtes par des battues et ne pas leur donner les moyens d'éviscération et de conservation dans les chambres froides. Il s'agit d'un problème d'hygiène publique. Là aussi nous étions présents pour les soutenir dans leur revendication.
Élus Tarnos pour Tous : Marie-Ange Delavenne et Gérard Claverie.

ÉTAT CIVIL MAI 2014

Naissances : Lina HAMROUNI, le 1er.05 ; Emma LACAZE, le 6.05 ; Jeyden FRAILLON , le 6.05 ; Luce, Max USIETO, le 12.05 ; Loukas TEIXEIRA, le 14.05 ; Alice, Jade, Julie COLLIER, le 17.05 ; Gabriel MILLIEZ, le 17.05 ; Axel, Clément, Nicolas DRIBAULT, le 25.05.
Mariages : Olivier POUILLARD et Virginie RODRIGUEZ, le 3.05 ; Sébastien PEYTRIN et Sabrina LIGER, le 3.05 ; Lionel DUPONT et Nathalie MOULINET, le 3.05 ; Kévin ONCHALO et Julie FERNANDEZ, le 10.05 ; Marceau LAMY et Nete TAUMAN, le 10.05 ; Fabien DUBERTRAND et Audrey PINSOLLE, le 10.05 ; Jérôme DARRICAU et Yancie MARGOT, le 24.05.
Décès : Angelina Lucia BERTOLI veuve HUMBAIRE, 92 ans ; Suzanne FORTHOIT veuve DARAMY, 94 ans ; Jean Alexis ARRIEULA, 66 ANS ; Paul Michel CHAUBY, 55 ans ; Colette BIOLET veuve BERNARD, 82 ans ; Hélène GLEIS veuve HARRIET, 92 ans ; Marie MAYNARD veuve DEMAREST, 90 ans ; Daniel CORRIHONS, 56 ans.

SAISON ESTIVALE

Plages de Tarnos : mode d'emploi

Depuis quelques mois, les services municipaux sont sur le pont pour que la saison estivale puisse se passer du mieux possible. Suite aux tempêtes successives de ce début d'année, nos deux plages ont connu un apport très important de sable. La plage de la Digue a notamment fait l'objet d'importants travaux afin de permettre l'accueil des estivants.
Si la Ville met en place d'importants moyens (400 000 € annuel) et multiplie les actions de sensibilisations aux dangers de l'océan envers les plus jeunes, voici un petit pense-bête à garder en tête avant de prendre la direction des plages :

Les horaires d'ouverture des plages
Du 14 juin au 4 juillet et du 1er au 14 septembre : de 12h à 18h30
Du 5 juillet au 31 août : de 11h à 19h

Animations sportives de l'été pour le 12-17 ans
Voir les dates en page 4, rubrique Agenda

La Sécurité avant tout !

Pour votre sécurité, certaines règles sont à respecter impérativement. La première d'entre elles est de se baigner entre les drapeaux bleus.
Méfiez-vous notamment :
- des baïnes, courants émergents lors des trois premières heures de la marée montante, qui ne doivent pas être affrontées à la nage sous risque d'épuisement, souvent fatal. Laissez-vous déporter tout en vous manifestant par des mouvements de bras.
- des vagues de bords (shore break) : aussi amusantes soient-elles, elles ne doivent pas être prises à la légère. Plus fortes, elles peuvent blesser les baigneurs, voire les emporter vers le fond.
- du soleil : crème solaire, parasol, lunettes, chapeau...
En cas de danger, appelez le 112.

Sauvegarder la dune et protéger l'océan

Tous les troncs et bouts de bois amenés par les tempêtes de début d'année n'ont pas été ramassés. C'est volontaire ! Ils participent en effet à "l'engraissement" de la Dune et à la fixation des bancs de sables. Aussi, ne cherchez pas à déplacer ou à retirer ces morceaux de bois plus ou moins grands.

La qualité des eaux

Si l'Agence Régionale de Santé (ARS) a classé les eaux de baignades tarnosiennes "excellentes" pour l'année 2013, la saison 2014 verra ces contrôles réglementaires maintenus. En parallèle, le Syndicat Mixte de Baignade Landaise maintient sa procédure d'auto-surveillance à laquelle la commune de Tarnos est intégrée. Ce suivi renforcé de la qualité des eaux est une réponse à une directive européenne imposant que les eaux de baignades littorales atteignent un niveau de qualité au moins « suffisant » avant 2015. En cas de mauvaises analyses, le drapeau rouge sera hissé. Vous pourrez également trouver les résultats actualisés sur le site de la Ville.

Pour aller au Métro, laissez la voiture chez vous !

L'avenue Grimau ou encore la zone humide du Métro permettent de se rendre à pied ou en vélo à la plage. Le parking du stade intercommunal J.-A. Maye est gratuitement à votre disposition. Vous pouvez également prendre le bus, puisque des liaisons sont assurées par le réseau Chronoplus jusqu'à la plage pendant tout l'été depuis les arrêts habituels ! (1€ l'aller, 2€ pour 24h). Renseignements sur http://www.chronoplus.eu/

EN IMAGES...

Ça s'est passé à Tarnos...

De 1 à 10 : Les Fêtes de Tarnos se sont déroulées cette du 28 mai au 1er juin.
11 : Cette année, le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, était reconnu comme Journée nationale de la Résistance de manière officielle. A cette occasion, la Ville et l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR) ont permis à des collégiens et lycéens tarnosiens de rencontrer Albert Descoutey, ancien Résistant tarnosien.
12 : Le 20 juin, la Police municipale et le service des sports clôturaient leurs cycles d'éducation routière menés toute l'année auprès des élèves tarnosiens de tout âge. Pendant une demi-journée, autour d'un pique-nique, tous les CM2 de la ville se sont exercés sur des parcours sécurisés à mieux maîtriser leur vélo et les règles de circulation en ville de manière ludique (voir aussi photo de Une).

BIENVENUE

Ostéopathie et altruisme avec Flore Neau

Flore Neau, après une formation à Toulouse en 6 ans, est aujourd'hui ostéopathe. Après avoir exercé pendant trois ans à Anglet, c'est à Tarnos désormais qu'elle accueille ses patients.
Depuis le mois de mars, elle découvre ainsi notre ville et ses habitants qu'elle affectionne particulièrement pour leur gentillesse et leur spontanéité. C'est en se sentant utile aux autres que la jeune ostéopathe s'épanouit dans son métier. En outre, elle s'est spécialisée dans l'ostéopathie pour les enfants et les femmes enceintes qui demandent une approche plus douce.
Passionnée de danse et de musique, elle partage son temps entre ses activités artistiques et ses activités associatives. Résolument engagée dans la vie associative de la région, elle effectue régulièrement des missions humanitaires en Afrique avec l'association Euskadi Sénégal.
De plus, elle se dévoue, au sein du Cercle des Ostéopathes du Pays Basque, au bien-être des enfants handicapés en leur prodiguant des soins bénévolement une fois par mois.
Pour plus d'informations :
☎ 06 15 34 01 70 - floreneauosteopathe.over-blog.com

EN BREF

Recueil des actes administratifs

Le recueil des actes administratifs du 4ème trimestre 2013 est paru et consultable à l'Hôtel de Ville selon les heures d'ouverture des services. ☎ 05 59 64 00 40

Quand tondre ou ne pas tondre, telle est la question...

Ah ! Le retour du beau temps, les fenêtres ouvertes, les repas dehors, les siestes en plein soleil et... le bruit des tondeuses ou des perceuses ! Savez-vous que partout en France, les horaires de fonctionnement des outils de jardinage et de bricolage utilisant des appareil à moteur sont réglementées ? Dans les Landes, ces horaires sont définies par un arrêté préfectoral. Il est donc strictement interdit, par exemple, de faire ronronner le moteur de sa coupeuse d'herbe préférée en dehors des horaires suivantes :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h,
- le dimanche (et jours fériés) de 10h à 12h.

Recensement des personnes isolées

Un dispositif de veille et d'alerte est mis en place au bénéfice des personnes âgées ou handicapées isolées à son domicile afin de les accompagner en cas de crise ou de risque exceptionnel parmi lesquels figurent les périodes de grande chaleur ou de grand froid. La municipalité a la responsabilité de recenser ces personnes à titre préventif et tient à jour une liste de personnes susceptibles d'avoir recours à l'intervention des services sociaux et sanitaires. Ce registre nominatif est tenu au CCAS. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS pour les modalités d'inscription au 05 59 64 88 22.

RENDEZ VOUS

FESTIVAL LES OCÉANIQUES

D'année en année, les Océaniques ne manquent pas de nous surprendre, ce sera à coup sûr encore le cas cette année !
En effet, les Océaniques en 2014... ça repart ! Avec **programmation toujours aussi étonnante et variée** puisque cette année se produiront entre autres : Anna Calvi, Ki-Mani Marley, Giedré, Scarecrow et Jules Edouard Moustic pour la musique, ZoZongo, Cirque Le Roux, Nino Costrini, la Compagnie des Femmes à Barbe pour les arts de rue.

Le festival les Océaniques c'est aussi **le moyen de s'informer,** tout en flânant dans le Parc, sur la protection de l'environnement avec des associations locales qui exposeront sur site et vous feront participer à des ateliers : graff, jeux...
Inutile de prévoir de quoi manger ! Tout est prévu sur place pour que vous puissiez vous restaurer : sandwichs, frites, crêpes et autres boissons...

Le festival les Océaniques c'est un événement où se retrouvent de **nombreux bénévoles issus d'associations locales** qui se relayent pour offrir une prestation de qualité. C'est un festival vivant, construit par une municipalité en collaboration avec les acteurs associatifs locaux.

Enfin, avec un billet d'entrée réservé aux Tarnosiens à 15 €, et la gratuité pour les moins de 14 ans... c'est donc toute la famille qui peut en profiter !
Avec tout cela, n'hésitez plus et venez chercher vos Pass Tarnosiens à l'Hôtel de Ville dès aujourd'hui !
Festival Les Océaniques - samedi 12 juillet 2014 au Parc de la Nature
☎ 05 59 64 49 35 - www.oceaniques.fr

CULTURE

(Ré)inscriptions à l'École de Musique

Les réinscriptions pour la rentrée 2013/2014 auront lieu du mardi 1er au vendredi 4 juillet (9h-12h / 15h-19h) et le samedi 5 juillet de 9h à 12h. Des portes ouvertes sont également organisées le lundi 30 Juin de 17h à 19h.
Pour les nouveaux élèves tarnosiens, les inscriptions sont prendront du 2 au 5 septembre, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Note : Pour les nouveaux inscrits, la journée Portes Ouvertes aura lieu le 1er septembre de 17h à 19h.
☎ 05 59 64 49 40 - ✉ ecoledemusique@ville-tarnos.fr

Journées du Patrimoine

1964-2014 : la zone industrialo-portuaire fête ses 50 ans !
En 1963, faisant suite à la fermeture des Forges de l'Adour, un vaste mouvement de reconversion industrielle s'est opéré sur le territoire de Tarnos. L'installation de nouvelles entreprises et la création en 1964 par les pouvoirs publics d'un lotissement industriel ont dessiné les contours de l'actuelle zone industrialo- portuaire.
Ce vaste ensemble industriel fête cette année ses 50 ans d'existence !
A cette occasion, la Ville de Tarnos propose une semaine d'animations à partir du 19 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.
- 19 septembre à 18h30, salle Maurice Thorez : Projection de films sur la fermeture des Forges et leur reconversion - Causerie-débat animée par l'historien Jean-Claude Pauldejean - Présentation de l'exposition sur la Zone Industrialo Portuaire
- 20 septembre, de 9h30 à 12h : "Une zone industrielle en évolution" visite guidée du Laminoir Beltrame et du nouveau Pôle de coopération économique sociale et environnementale au Pôle Bertin (ouvert à tous, se présenter directement sur site) et présentation de l'exposition sur la Zone Industrialo Portuaire à l'Hôtel de Ville.
Une conférence sera également organisée à la médiathèque jeudi 25 septembre à 18h30 sur le thème du développement économique et de l'environnement. Les détails seront prochainement communiqués par voie de presse.
Plus de renseignements au 05 59 64 49 35

Un concours de photo organisé pour mettre en valeur la zone industrialo-portuaire
Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Ville de Tarnos organise un concours photo sur le thème : **"Zone Industrielle : portrait d'un monde vivant".**
Les photos, en couleurs comme en noir et blanc, seront à déposer à la Médiathèque les Temps Modernes (sur place ou par courrier) entre le 26 août et le 12 septembre. Ce concours est ouvert à tous les âges.
Retrouvez l'intégralité du règlement et le bulletin d'inscription à la Médiathèque, à l'Hôtel de Ville et sur le site www.ville-tarnos.fr.

TOURISME

Une vidéo promotionnelle pour le Seignanx !

Vous voulez montrer à vos amis à l'autre bout du monde où vous vivez ? Vous voulez les convaincre de venir enfin vous voir ? Vous voulez simplement vous faire plaisir en regardant de belles images sur le Seignanx ?
Alors précipitez-vous sur le tout nouveau "webdoc" réalisé pour l'office de tourisme du Seignanx ! Une série de petites vidéos sont là à attendre d'être picorées. Et pour profiter des produits et des richesses culturelles du Seignanx, rendez-vous au marché du terroir, animé, au stade intercommunal de Boucau-Tarnos le **vendredi 25 juillet de 9h à 12h.**
http://www.seignanx-tourisme.com - ☎ 05 59 45 19 19

Revivez la Libération de Tarnos à l'Hôtel de Ville

Vendredi 22 août 2014, cela fera 70 ans que notre ville de Tarnos a été libérée de l'occupation nazie durant la seconde guerre mondiale. La municipalité célébrera ce grand moment de l'histoire tarnosienne.
Au programme dès la fin d'après-midi : cérémonie au monument aux morts, exposition à l'Hôtel de Ville et à partir de 21h, bal populaire, buvettes et petite restauration, seront organisés devant l'Hôtel de Ville, le tout dans une ambiance de l'époque !
Ouvert à tous, entrée libre.
Pour plus d'informations : ☎ 05 59 64 49 35 - ✉ culturesport@ville-tarnos.fr

AGENDA

Mois de juillet

Jeudi 3 : Méchoui organisé par le Club des Aînés, à 12h, salle M. Thorez. 05 59 64 10 06
Vendredi 4 : Repas dansant organisé par l'AST Free Danse à 20h, salle J. Biarrotte. 06 89 10 14 68
Concert « Ria Tipia » organisé par l'ALTB Kanta Barthes, à l'église des Forges. 05 59 64 23 71
Samedi 5 : Soirée Jeux en Famille proposée par l'association Mois Jeux, à partir de 20h, salle N. Mandela. 06 72 04 57 32
Samedi 5 et dimanche 6 : Fête des pins organisé par le PCF au Parc de la Nature (Nadau, Bense et Leeroy). 06 07 52 82 99
Mardi 8 : Beach soccer* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Jeudi 10 : Séance du Conseil municipal, à 20h, à l'Hôtel de Ville. 05 59 64 00 40
Tournoi de foot en salle* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 20h30 à 23h salle L. Lagrange, également prévu le 17 et le 31 juillet. 05 59 64 49 37
Vendredi 11 : Assemblée générale de l'ACCA, à 20h, salle N. Mandela. 06 72 14 57 68
Samedi 12 : Festival Les Océaniques, ouverture des portes à 17h30, Parc de la Nature (lire ci-contre). 05 59 64 49 35
Lundi 14 : Fête Nationale, cérémonie commémorative au monument au morts du centre ville, rendez-vous devant l'Hôtel de Ville à 11h15. 05 59 64 49 35
Mardi 15 : Beach rugby* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Soirée skate* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 20h à 23h au skate parc de la Baye. 05 59 64 49 37
Mardi 22 : Sand Ball* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Vendredi 25 : Soirée Jeux en Famille proposée par l'association Mois Jeux, à partir de 20h, salle N. Mandela. 06 72 04 57 32
Marché du terroir organisé par l'Office de Tourisme de Seignanx de 9h à 12h, Parc de la Nature. 05 59 45 19 19
Mardi 29 : Beach volley* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
** Les inscriptions aux activités du service des Sports se font sur place.*

Mois d'août

Mardi 5 : Beach soccer* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Jeudi 7 : Tournoi de foot en salle* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 20h30 à 23h salle L. Lagrange, également prévu le 14 et le 21 août. 05 59 64 49 37
Samedi 9 : Soirée Jeux en Famille proposée par l'association Mois Jeux, à partir de 20h, salle N. Mandela. 06 72 04 57 32
Marché nocturne du Comité des fêtes, à partir de 19h, Parc de la Nature. 06 85 75 44 65
Mardi 12 : Beach rugby* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Soirée skate* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 20h à 23h au skate parc de la Baye. 05 59 64 49 37
Jeudi 14 et samedi 16 : Feria des Black organisées par le club des Old Black's (animations, repas, buvette) à partir de 19h, Parc de la Nature. 06 60 61 00 70
Mardi 19 : Sand Ball* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans,, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Vendredi 22 : 70ème anniversaire de la Libération, rendez-vous devant l'Hôtel de Ville ou à J. Duclos en cas de pluie (lire ci-dessus). 05 59 64 49 35
Samedi 23 : Cochon de lait organisé par le BTS, Parc de la Nature. 05 59 74 40 52
Mardi 26 : Beach volley* organisé par le service des Sports pour les 12-17 ans, de 15h à 18h30, plage du Métro. 05 59 64 49 37
Dimanche 31 : Vide grenier organisé par les Old Black's, toute la journée au Parc de la Nature. 06 60 61 00 70
** Les inscriptions aux activités du service des Sports se font sur place.*

Mois de septembre

Vendredi 5 : Assemblée générale de l'ALTB, salle J. Biarrotte. 06 08 92 86 79
Samedi 6 : Journée du Sport au stade intercommunal, à partir de 13h. Venez rencontrer les associations tarnosiennes ! 05 59 64 49 35
Dimanche 7 : Vide-grenier du Comité des fêtes, toute la journée, salle J. Duclos. 05 59 64 23 73
Lundi 8 : Pré-inscriptions du centre culturel de Boucau-Tarnos, de 17h30 à 19h, salle H. Dauga. 09 52 20 85 31
Mercredi 10 : Inscriptions du centre culturel de Boucau-Tarnos, de 16h30 à 20h30, salle M. Thorez. 09 52 20 85 31
Vendredi 12 : Assemblée générale de la SICSBT Gym sportive, à 18h30, salle M. Thorez. 06 81 93 95 55
19 et 20 septembre : Journées du patrimoine sur le thème de la zone industrialo-portuaire, lire ci-contre. 05 59 64 49 35
Samedi 20 : Cochon de lait proposé par ASAL La Plaine, quartier La Plaine à 20h. 05 59 64 75 31
Festival Rock'n Skate, au skate parc de la Baye, plus d'infos sur www.ville-tarnos.fr. 05 59 64 49 35
Samedi 27 : Méchoui de l'ALTB, à 14h, salle J. Biarrotte. 06 08 92 86 79
Dimanche 28 : Vide-grenier du COS, toute la journée, salle J. Duclos. 05 59 64 00 40

Programme sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.ville-tarnos.fr, rubrique Agenda

La médiathèque Les Temps Modernes fermera ses portes pour une pause estivale du 5 au 18 août 2014 inclus.
Pour tout renseignement concernant vos emprunts en cours ☎ 05 59 64 34 43